

Réunion de concertation

Avenue et rond-point W. Churchill
Travaux de réaménagements de la voirie, du tram et des plantations

Date et lieu Le 19 juin 2003 à 10 heures, salle Magritte du CCN.

Présence :

Nom	Prénom	Service	Email	Fax
Monami-Michaux	Eric	AED/DV	emonami@mrbc.irisnet.be	
Rooman	Benny	AED/DV	brooman@mrbc.irisnet.be	
Pinto	Davide	AED/DV	dpinto@mrbc.irisnet.be	
Monsieur	Olivier	Police d'Uccle		
Vandenberghe	Karine	C.U. Service voirie d'Uccle	voirie@uccle.be	
Malgague	Benoit	CQLM (ASBL)	b.malgague@crelan.be	
Malgague	Françoise	CQLM (ASBL)	b.malgague@crelan.be	
Robe	André	ACQU (ASBL)	robe.cree@swing.be	
Derck	H.	BUV/DBT		0475/39 81 69
De Win	Jan	BUV/DBT		02/204 19 87
Lauwers	Eddy	BUV/DW, cel Replanting	elauwers@mbhp.irisnet.be	
Lerate	Vincianne	AED/DTS	vlerate@mrbc.irisnet.be	
Rooryck	Michel	AED/CGVICOM		
Evenepoel	Jacques	KBT Chabert	jevenpoel@chabert.irisnet.be	
Dochy	C.	STIB		

Objectif: Sur la base de la situation existante et d'une première proposition de plan de modification, trouver un large consensus entre les parties représentées.

Propositions et souhaits

De la cellule étude de la DV (AED)

- Le passage traversant le rond-point Churchill est uniquement réservé aux trams. Les autres véhicules devront suivre le mouvement giratoire.
- Les autorités fédérales doivent donner leur accord pour la diminution de la largeur de la chaussée de 2 bandes de circulation à une bande de circulation.
- * (• Abattage systématique des arbres dangereux, ensuite compléter l'abattage par tronçon pour permettre les autres travaux d'une manière rationnelle.

De la cellule plantations de la DV:

- Abattage urgent et prioritaire des arbres malades.
- Etaler l'abattage des arbres sur 2 ou 3 ans pour des raisons budgétaires.
- Planter les nouveaux arbres sur des tronçons continus de l'avenue.

De la cellule des éclairages de la DTS:

- L'ensemble de l'éclairage doit être renouvelé.
- La mise en place des nouveaux luminaires doit se faire quand les arbres sont abattus sur des tronçons continus et suffisamment longs.

Du cabinet du Ministre:

- Obtenir un courrier du collège échevinal qui confirme le maintien de 2 bandes de circulation sur l'ensemble de l'avenue.
- Priorité à l'abattage des arbres dangereux (accord du bourgmestre et ou accord de la police).
- Choisir des types d'arbres qui supportent bien l'élagage.
- Placer des bordures de hauteur double pour empêcher le parking sauvage sur la berne centrale où circule le tram.
- Maintenir la possibilité de parquer sur des emplacements du périmètre extérieur dans le rond-point pour compenser les pertes de possibilités de parking sauvage sur la berne centrale.

De la commune:

- Maintenir sur toute la longueur de l'avenue, 2 voies de circulation pour véhicules automobiles sur toute la longueur du parcours (pas de rétrécissement de la chaussée) pour ne pas avoir de bouchons.

De la police:

- Maintenir le rétrécissement des voies de circulation aux entrées du rond-point pour la sécurité des piétons.
- Maintenir la possibilité de parquer sur des emplacements du périmètre extérieur dans le rond-point.

De la STIB:

- Réaliser un terminus de tram dans le rond-point pour permettre le dédoublage de la ligne de tram actuelle.
- Maintenir les rails sur une voie circulaire pour permettre le retour et le croisement des trams (dédoublage de la ligne).
- Créer 2 passages pour piétons pour protéger les usagers du tram qui se rendent à l'arrêt au centre du rond-point.
- Éviter le parking sauvage sur la berne centrale.

- Recevoir un plan du tracé actuel proposé pour leur permettre de réaliser les projets de modification des voies et des arrêts.
- Les bus qui circuleront seront des bus locaux avec des passages dans le rond-point.

Des riverains:

- Abattage des arbres par bloc avec replantage des nouveaux arbres.
- Maintenir le trafic piétonnier sur les trottoirs périphériques du rond-point.
- Eviter le parking sauvage sur la berne centrale de l'avenue.
- Aménager au niveau du rond-point des passages piétonniers rétrécis.
- Placer en aval du rond-point et des rétrécissements une signalisation préventive (A47).
- Prévoir des parkings pour vélos.
- Les parkings dans le rond-point devaient être utilisés pour le chargement et le déchargement des marchandises.
- Aménagement d'emplacement de parkings le long de la berne centrale.

Premières conclusions et synthèse

- L'abattage des arbres malades et dangereux est la première priorité, l'administration mettra en œuvre les procédures d'urgences pour obtenir les autorisations et faire réaliser les travaux.
- Le premier tronçon de l'avenue sur lequel on réalisera les travaux sera celui où le plus petit nombre d'arbres non malades subsiste. L'abattage des arbres subsistants du tronçon, sera la première tâche des travaux sur le tronçon.
- La cellule Etude de la Voirie fournit dans les meilleurs délais à la STIB (au plus tard le 15 juillet 2003) une copie informatique des plans déjà réalisés à ce jour de l'avenue et du rond-point Churchill.
- La cellule Etude de la Voirie modifie les plans actuels en se basant sur les compromis de la réunion à savoir :
 1. La berne centrale sera délimitée par des bordures de hauteurs doubles.
 2. Les arrêts des trams de la place W. Churchill seront reconstruits (du côté place Vanderkinderen). Il y aura 4 voies de tram et 2 quais d'embarquement (pour permettre le dédoublement de la ligne et le retour des trams qui arrivent à leur point terminus).
 3. Les types d'arbres qui seront replantés seront d'une variété qui résiste bien à l'écimage, ils seront plantés tous les 12 m sauf aux emplacements où les voies reçoivent des aiguillages qui autorisent l'inversion du sens de la circulation.
 4. Des emplacements de parking seront prévus sur côté extérieur du rond-point.